

La prévention des TMS et le bien-être au travail



Tous Concernés DIRIGEANT • **ENCADRANT** • OPÉRATEUR

Les troubles musculosquelettiques (TMS)

sont des maladies qui affectent les articulations, les muscles et les tendons des membres supérieurs (épaule, coude, main, poignet, doigt) et du dos.



Ils représentent :

- La 1^{ère} cause de maladie professionnelle
- 87 % des maladies professionnelles reconnues

Les facteurs à l'origine des TMS sont multiples :

FACTEURS BIOMÉCANIQUES

Facteurs organisationnels

Facteurs environnementaux

Pour agir efficacement sur les TMS, il faut prendre en compte l'ensemble de ces facteurs.

En quoi êtes-vous concerné ?

Les TMS génèrent :

- La souffrance et la diminution physique de vos collaborateurs
- Des arrêts de travail et des déclarations de maladies professionnelles
- Une désorganisation du chantier (temps passé à gérer l'accident, les absences et le remplacement)
- Des restrictions médicales et des aménagements de poste pour maintenir les salariés dans l'emploi
- Un impact sur l'augmentation des coûts de main-d'œuvre
- Des coûts directs et indirects liés aux arrêts maladie

Un accident peut générer des pénalités financières ou des coûts de gestion qui se répercutent directement sur le coût global du chantier.

De plus, l'augmentation des cotisations AT/MP impacte directement les résultats de l'entreprise. Sans compter les conséquences sur la fidélisation des salariés, leur usure professionnelle et la perte de compétence.

La prévention de la santé-sécurité de vos collaborateurs fait partie intégrante de vos missions ; vous en êtes responsable... De vos choix d'aujourd'hui dépend la santé future de vos collaborateurs.

Faites de la prévention des risques TMS un acte de management fort !

Le saviez-vous ?

- Plus de 250 000 journées de travail perdues suite à une maladie professionnelle dans les Travaux Publics, soit l'équivalent de 1 200 ETP
- 300 à 330 jours d'arrêt de travail en moyenne pour les principales pathologies liées aux TMS
- 9 000 € = le coût moyen direct d'un AT avec arrêt de travail de plus de 90 jours
- Coûts indirects = en moyenne 5 X coûts directs d'un AT avec arrêt de travail

Comment agir ?

1. À VOTRE NIVEAU, OBSERVEZ LE TERRAIN !

Observez vos indicateurs et partagez vos interrogations avec la direction

- ✓ Nombre d'accidents en relation avec les TMS
- ✓ Récurrence des AT pour les mêmes personnes
- ✓ Récurrence des causes des AT
- ✓ Nombre de jours d'arrêt correspondant
- ✓ Nombre de maladies professionnelles
- ✓ Absentéisme
- ✓ Turnover
- ✓ Coûts des cotisations AT/MP



Transmettez à votre direction les retours du terrain, les douleurs évoquées par vos collaborateurs et votre ressenti de l'ambiance de travail.

2. SI DES SIGNAUX VOUS INCITENT À ALLER PLUS LOIN

- Vous êtes un acteur essentiel car vous êtes le lien entre la direction et les opérationnels.
- Interlocuteur des salariés, vous pouvez et devez faire remonter des informations lors des points sur les chantiers ou lors des réunions. Si ce n'est pas encore fait, incitez votre direction à généraliser l'autodiagnostic à l'échelle de l'entreprise.

3. INSCRIVEZ-VOUS ACTIVEMENT DANS LA DÉMARCHE INITIÉE DANS VOTRE ENTREPRISE

En cohérence avec les décisions prises par votre direction, une boîte à outils est à votre disposition, vous permettant, ainsi, qu'à vos équipes de vous engager dans une démarche de prévention des TMS.

Vous avez les moyens d'agir, chacun à votre niveau :

- Le responsable d'études en amont du chantier, dès la réponse jusqu'à la consultation
- Le responsable d'affaires ou conducteur de travaux dès la préparation du chantier, pendant sa réalisation et au moment du retour d'expérience
- Le responsable du chantier pour la gestion courante

4. CE QUE VOUS AVEZ À Y GAGNER

Une évolution immédiate des indicateurs santé et sécurité :

- Moins d'accidents
- Moins de journées perdues
- Moins d'aléas et de bouleversement de planning
- Réduction des coûts liés aux accidents et aux maladies professionnelles
- À terme, réduction de vos taux de cotisations (pour les entreprises de plus de 20 salariés)

Une amélioration de l'ambiance de travail et de la productivité, donc de la performance sur vos chantiers :

- Motivation, implication et fidélisation des salariés
- Attractivité de l'entreprise pour de nouveaux talents
- Confiance et image positive pour vos clients et fournisseurs

LE BIEN-ÊTRE EN ENTREPRISE EST UN ENJEU DE PERFORMANCE DURABLE

Faire de la prévention pour agir sur ces coûts est un investissement gagnant.

La prévention, c'est l'affaire de chacun et de tous !

Pour aller plus loin : [boîte à outils](#)